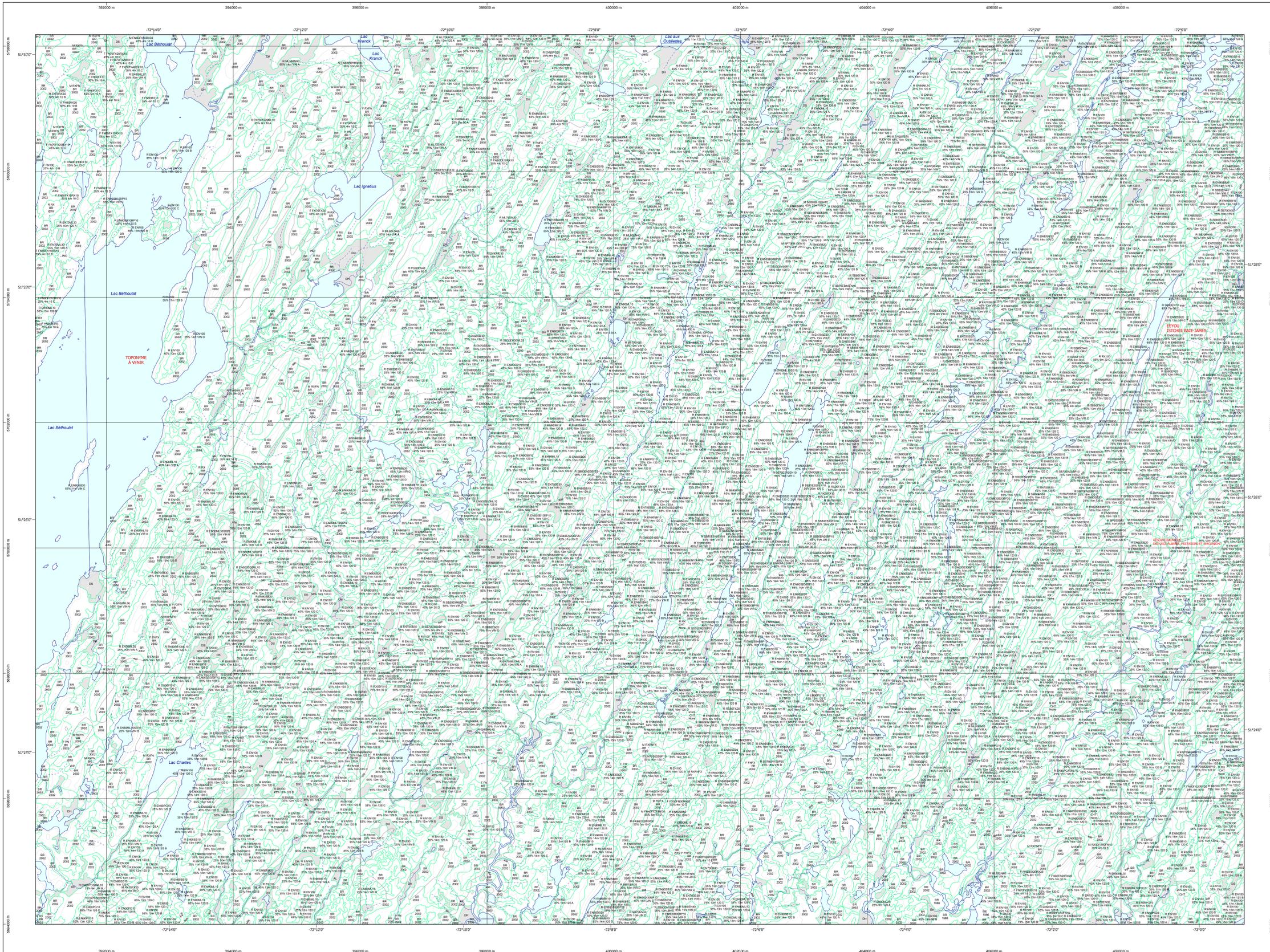


Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non forestier
ES	Essence de Sapin	X	X		
ES	Général du couvert forestier (NF)	X	X		
ES	Hauteur (mètres pds)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
ES	Classe de coupe	X	X		
ES	Année d'intervention partielle	X	X		
ES	Classe de coupe	X	X		
ES	Cote de hauteur (m) - APPT	X	X		

La densité est estimée par classe, soit avec des valeurs ± 5%, à l'exception de la valeur 25 (25 ± 20%)

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
ES	ES	ES	ES	ES	ES
75% 12m JH LU	75% 4m 20 U	CT 2007	ES	ES	ES

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES

RÉSINEUX
Les résineux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les feuillus constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

FEUILLEU
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUX	CODE FEUILLEUX	CODE FEUILLEUX
EB Épinette blanche	BO Bouleau gris	FO Féline noir
EN Épinette noire	BJ Bouleau jaune	FR Féline rouge
EU Épinette rouge	BL Bouleau à papier (blanc)	FA Feuilles indetennées
EV Épinette de Norvège	CB Chêne blanc	FX Feuilles latérales à l'ombelle
ME Mélèze européen	CC Chêne rouge	FE Feuilles indetennées
EH Mélèze hybride	CH Chêne à gros fruits	FZ Feuilles redossées indetennées
MA Mélèze japonais	CA Chêne à petites feuilles	HA Feuilles à grandes feuilles
ML Mélèze laricin	CC Chêne bicoloré	NC Noyer cordé
PC Pin rigide (des côtes)	CH Chêne rouge	CA Omme d'Amérique
PI Pin rigide (des côtes)	CH Chêne rouge	CA Omme d'Amérique
PI Pin naturel	EA Ébale argente	CV Ostryer de Virginie
PI Pin rouge	EA Ébale argente	CV Ostryer de Virginie
PI Pin sylvestre	EA Ébale argente	CV Ostryer de Virginie
PS Pin sylvestre	EA Ébale argente	CV Ostryer de Virginie
RS Résineux indetennés	EA Ébale argente	CV Ostryer de Virginie
RZ Résineux indetennés	EA Ébale argente	CV Ostryer de Virginie
SB Sapin baumier	EA Ébale argente	CV Ostryer de Virginie
TO Tilleul occidental	EA Ébale argente	CV Ostryer de Virginie

CLASSES D'ÂGE

FEUILLEMENTS ÉQUIVALENTS	10	30	50	80	110	130
FEUILLEMENTS ÉQUIVALENTS	(0 à 20)	(21 à 40)	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 100)	(101 à 120)
FEUILLEMENTS ÉQUIVALENTS	Jeune inéquivalente (JIN)			Vieux inéquivalente (VIN)		

Étagement (structure verticale des tiges de 7 m et plus)

Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monostage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en densité > 25%	
B-étage (BI)	Couverture > 25% et Couverture > 25%	
Multiétage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inégaux (JIR) et vieux inégaux (VIR).	

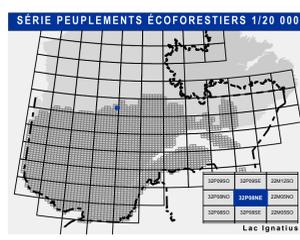
CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CA Coupe d'assainissement
DT Dépeçement total	CA Coupe d'assainissement
EP Epidémie grave	CA Coupe d'assainissement
VER Végétation grise	CA Coupe d'assainissement

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison
DH	Dénué ou semi-dénué humide	0% à 3%
DS	Dénué ou semi-dénué sec	4% à 9%
AL	Aulnaie	9% à 15%
C	Cluse	16% à 20%
F	Forêt	21% à 40%
E	Éclaircie	41% et plus
S	Sommet	Enfouie de 41% et plus

CODE NON FORESTIER

CODE	DÉSIGNATION
A	Terrain agricole
AP	Aire d'épandage et d'épandage de plus
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière
ANT	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non-bois)
CFO	Camp forestier



- Voies de communication et ponts**
- Classe 1, HN - Hors norme
 - Classe 2
 - Classe 3
 - Classe 4
 - NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
 - NF : Non forestier (Adresse Québec)
 - Pont forestier
- Hydrographie écoforestière**
- Cours d'eau intermittent
 - Cours d'eau permanent, canal
 - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
- Bâtiment, silo, réservoir
 - Chute, rapide, écueil
 - Centre de ski alpin
 - Hydrobase
 - Mine à ciel ouvert
 - Pylône
 - Terrain de camping
 - Tour de télécommunication, tour
 - Barrière, barrage de castor
 - Remonte mécanique
 - Ligne de transport d'énergie
- Courbe de niveau**
- Courbe de niveau maîtresse
 - Courbe de niveau intermédiaire
 - Estac
- Morcellement**
- Morcellement foncier
- Frontières**
- Frontière internationale
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)
- Peuplement écoforestier**
- Peuplement écoforestier
 - Peuplement improductif
 - Peuplement non forestier
- Métadonnées**
- Surface de référence géodésique
 - Système de référence géodésique
 - Projet cartographique
 - Origine des altitudes
 - Équidistance des courbes de niveau
 - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006
 - Coordonnées géographiques au centre de la feuille
 - Longitude origine (méridien central)
 - Latitude origine (équateur) 0°
 - Coordonnées d'origine
 - Facteur d'échelle

Sources

Donnée : Assis cartographique (donnée topographique) / Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / 14/04/2005

Informations forestières : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs / 08/06/2021

Informations forestières : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / 4e programme / 2012

Date de mise à jour provinciale : Juin 2021

Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs / 72° 28' 00" O / 51° 20' 15" N / 72° 30' ouest

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec